



Lettre aux amis

Numéro 13 - Juin 2019



L'école au grand complet, 130 élèves cette année

« **Q**ui est-ce ? » demandaient les étrangers qui se pressaient à Jérusalem le jour des Rameaux. Et le peuple répondait : « C'est Jésus, LE prophète, de Nazareth en Galilée » (Mt. 21, 10-11). Si une école appartient à l'Église catholique romaine qui est l'Église du Christ, alors tous ceux qui en franchissent le seuil, ou qui en entendent parler sans la connaître, doivent pouvoir s'entendre répondre de manière aussi précise par ceux qui la connaissent : « c'est l'école de Jésus, LE prophète ».

Oui, l'école catholique est une maison où le Christ enseigne. Par amour, il se met à portée des enfants et des jeunes gens pour les conduire sur les sommets où luit une lumière éclatante, la sienne, que les mondains rebelles à sa voix ne connaissent pas. Ses prêtres et ses frères lui ont consacré leur vie, l'Église a certifié leur consécration et les a envoyés, si bien qu'ils sont habilités à prêter leur voix au Christ Jésus en prenant garde à ne rien retrancher ni ajouter à ce qu'il a dit, et à ne pas lui faire écran de leur personne. C'est cela aussi la fidélité à la tradition catholique : offrir à toutes les âmes de bonne volonté un accès sûr et direct aux sources de la révélation, et d'abord

“ La mission d'enseigner, les pasteurs, successeurs des Apôtres la reçoivent de Dieu. »

au catéchisme qui en présente l'essentiel. Cela suppose une culture et une capacité d'analyse : ainsi l'enseignement du catéchisme s'insère dans un ensemble plus vaste, que les prêtres ne peuvent suffire à transmettre. Ils sont donc secondés dans leur charge par des professeurs pleins de foi, de science et de piété. C'est l'une des clés du succès : l'unité du corps professoral dans le même esprit, sous la houlette du directeur qui est le pasteur des âmes dans l'enceinte de l'école. « Le souci des Églises » dont parle Saint Paul, à l'école, c'est surtout cela, et c'est sa charge.

La mission d'enseigner, les pasteurs, successeurs des Apôtres la reçoivent de Dieu : « toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre », proclame Notre-Seigneur avant de monter au ciel. « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et

du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé : et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles » (Mt. 28, 18-20). L'école catholique contribue donc au prolongement de la présence du Christ docteur et prophète. Quelle consolation pour les amis de Dieu !

École - Collège Saint-Martin

La Placelière, 44690 Château-Thébaud - Tél. : 02 40 56 85 26

Tout cela ne va donc pas sans lutte. À longueur d'année nous sommes appelés à lutter avec les armes de Dieu (Eph. 6) pour renverser les forteresses qui font obstacle à la propagation de l'Évangile. Il faut courir au secours de l'ignorance, confondre les faux raisonnements, anéantir les fausses doctrines et les faux jugements, « toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu » et réduire toute intelligence (rebelle à Dieu et à la révélation) en servitude, sous l'obéissance du Christ », quitte à punir toute désobéissance (II Cor. 10, 4-5). Notre-Seigneur nous en a montré l'exemple tout au long de sa vie. Avec quelle patience et quel courage reprenait-il sans se dérober les princes des prêtres, les Pharisiens et les Sadducéens ! Avec quelle franchise fustigeait-il le cynisme et l'hypocrisie de ses ennemis ! Il est le héros du prêtre qui enseigne, du professeur, comme de tout père ou de toute mère de famille : à des titres divers, tous doivent rendre témoignage à la vérité, défendre et conforter la foi des âmes qui leur sont confiées, vaincre l'hérésie, le doute, la haine, la révolte ou l'abandon qui menacent, la lassitude qui ronge ou la médiocrité qui insensibilise.

L'incendie partiel de Notre-Dame nous a touchés au cœur et nous force encore au sursaut. Nos élèves de 4^{ème} dédieront leur promotion à Notre-Dame le 4 juin, puisqu'il leur est donné de toucher du doigt l'urgence de tout restaurer dans le Christ, en passant par la Vierge Marie. Un tel chef d'œuvre, produit par la foi de nos pères, leur découvre la noblesse et le sens sacré de la matière, de l'art et de la science, lorsqu'ils sont conduits par des intelligences inspirées du Saint-Esprit. Il leur redécouvre aussi la noblesse des métiers d'art surtout lorsqu'ils concourent à la gloire de Dieu, le secret de leur massive disparition, et de leur résurrection possible. Le grand œuvre de Notre-Dame a bien sûr valeur de symbole : en l'incarnant, il leur dévoile un peu plus encore le génie du christianisme et le génie français, constitutifs de leur identité et de leur héritage. Il leur montre que chacun d'entre eux pourra facilement trouver sa place dans le grand chantier du relèvement de la sainte Église, et l'on sait bien qu'une vie d'homme y passera tout entière : toutes les compétences, tous les métiers seront sollicités. Plus surprenant, le monde les attend aussi : l'émotion n'a-t-elle pas gagné ceux-là même qui pensaient avoir tout à fait perdu la foi ? Les braves gens ne se sont-ils pas surpris, devant le désastre de la cathédrale en feu, à tomber à genoux par milliers alors que beaucoup d'entre eux certainement ne foulaient pas le sol des églises depuis fort longtemps ? N'ont-ils pas été consolés par milliers de constater que la statue de Notre-Dame portant son divin Fils avait été épargnée par l'effondrement de la croisée du transept ? La mèche fume encore, et il y a urgence à raviver la foi, la moisson sera donc abondante ! Notre-Dame dévastée, c'est l'allégorie de la France chrétienne qui est bel et bien devenue terre de mission.

Justement mes supérieurs m'appellent à poursuivre mon ministère à Rouen à compter du 15 août prochain. La mission ne nous appartient pas et nous tâchons, nous autres prêtres, de nous tenir prêts à en faire régulièrement le sacrifice. Il me faut donc quitter la belle maison de La Placelière, mes chers confrères, l'équipe que la Providence m'a donné de former. Merci mon Dieu pour

toutes ces belles années de fondation et de développement ! Merci à vous tous, chers confrères et chers collaborateurs laïcs : nous avons œuvré avec beaucoup de zèle et de joie, chacun y a mis du cœur et a donné le meilleur de soi-même ! Merci à vous tous, chers amis et bienfaiteurs, qui avez rendu possible ce lancement, et à qui nous devons de nous être effectivement lancés dans les meilleures conditions. Merci aux entrepreneurs qui nous ont accompagnés avec un réel esprit de service pendant



Photo souvenir avec nos élèves de 3^{ème}

ces six années. Et merci à vous aussi, chers élèves, pour le grand chantier de Saint-Martin que nous avons ouvert avec vous et que vous continuez de porter chaque jour à la mesure de votre réceptivité et de votre générosité. Avec la grâce de Dieu vos promotions se succéderont nombreuses encore, nous l'espérons, après les belles promotions Hélie Denoix de Saint-Marc (2016), Cadets de Saumur (2017), Tom Morel (2018), Saint Théophile Vénard (2019), et désormais Notre-Dame. Vous êtes les plus beaux fruits de la vigne que le bon Dieu a plantée ici à La Placelière, parcelle de choix au milieu du vignoble. À vous de transmettre désormais, dans la fidélité et dans le sillage de vos anciens !

« Le temple que je désire bâtir sera grand, parce que Dieu est grand au-dessus de tous les dieux », disait Salomon. « Qui donc pourra se croire capable de lui bâtir une maison digne de lui ? Si le ciel et les cieux des cieux ne peuvent le contenir, qui suis-je, moi, pour entreprendre de lui bâtir une maison ? » (II Par. 2, 5-6). Avec vous, chers amis et bienfaiteurs, nous chanterons donc notre action de grâce pour ces six premières années de grâces, de bénédictions et de labeur le samedi 22 juin. Nous recommanderons aussi à Dieu les âmes de nos amis et bienfaiteurs que le bon Dieu a déjà rappelées à lui pendant cette première période. Venez tous !

Monsieur l'abbé Graff me remplacera. Il a déjà donné plusieurs années aux écoles ! Nous lui souhaitons le plus fécond et le plus heureux ministère. Quant à Monsieur l'abbé Bevan, il recevra l'ordination sacerdotale le 28 juin. Première messe solennelle à La Placelière dimanche 30 juin, encore une belle fête de fin d'année.

Que Dieu vous bénisse pour votre fidèle générosité !

abbé Bruno LAJOINIE

GRÂCE À VOUS L'ÉCOLE CONTINUE À S'EM-BELLIR

Cette année, nous avons presque terminé le deuxième tour dans nos salles de classes, au rez-de-chaussée de l'école : remplacement complet des fenêtres, installation des plafonds acoustiques et des pavés LED qui diffusent une belle lumière dans nos classes. Chaque salle est désormais équipée de grandes cartes du monde et d'Europe.

La salle d'informatique est opérationnelle depuis la rentrée de mai ! Treize ordinateurs sont installés sur une plate forme centrale facile d'accès, et les élèves, accompagnés de leurs professeurs, commencent à en profiter. Sur les étagères, les microscopes, et du matériel de sciences qui sert pour les TP. C'est un très bon début !

FÊTE DE L'ÉCOLE

Notez bien la date de la fête de l'école, à laquelle vous êtes tous conviés : **samedi 22 juin 2019. Messe solennelle à 10h15, puis déjeuner.** Merci de nous retourner votre inscription à l'aide du coupon ci-joint.

Contactez-nous pour nous aider à organiser cette journée et à développer des activités ou ventes de charité au profit de l'école : vestiaire, confection, etc.



Nos élèves de 6^{ème} en salle d'informatique sous la houlette de Monsieur l'abbé Bevan

L'ENCADREMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MARTIN

Abbé Bruno LAJOINIE, directeur ; **Abbé Benoît DELÉTOILLE**, assistant, aumônier ; **Abbé Rupert BEVAN**, assistant ; **Frère Louis-Joseph GIRAUDEAU**, assistant.

Monsieur Stanislas AUBAN, professeur d'histoire, de géographie, d'instruction civique et de sport ; **Mademoiselle Clotilde BARIX**, ATSEM CP – GS ; **Monsieur Thibault DEFLASSIEUX**, professeur d'anglais ; **Madame Sophie DENIS**, professeur d'espagnol ; **Mademoiselle Adeline LE MEIL**, institutrice CP – GS ; **Monsieur Romain MAZIERO**, professeur de mathématiques, de sciences et de technologie ; **Madame Anne MORILLE**, professeur de français ; **Monsieur Alexandre PONS**, professeur de français et de latin ; **Madame Élisabeth SÉCHET**, institutrice CE1 – CE2 ; **Mademoiselle Nathalie THÉVENET**, institutrice CM1 - CM2.

Madame Anne-Élisabeth CHABRIDON, secrétaire comptable ; **Madame Françoise LEPAGE**, intendante.

Vous souhaitez rejoindre notre encadrement ? Nous serions ravis de faire votre connaissance. Adressez-nous votre demande et votre CV à l'adresse de l'école.



1



2



3



4



5



6

1- Nous sommes heureux à Saint-Martin ! **2-** M. l'abbé Bevan avec ses élèves de CM **3-** Le service de table en équipe **4-** La préparation des messes des abbés **5-** Le lancement de la fusée par les 3^{ème} intéresse toute l'école **6-** M. l'abbé Delétoile avec quelques élèves de CP-GS



1& 2- Baptême de la Promotion S. Théophane Vénard, le 3 avril 2019 **3&4-** Tournoi inter-équipes organisé par les élèves de 3^{ème}, avec la remise de la coupe

LA VIE DE L'ÉCOLE EN IMAGES



La toilette de Saint Martin. Saint Martin, on vous aime !

DIFFUSION DE NOTRE LETTRE

Merci de diffuser très largement cette lettre, et de nous faire connaître les coordonnées des personnes susceptibles de nous aider.

Si vous souhaitez obtenir une version informatique de la lettre, si vous souhaitez nous écrire via Internet, ou nous faire part d'une liste de bienfaiteurs potentiels, contactez-nous à : amisecolestmartin@gmail.com

POUR NOUS AIDER

Vous pouvez adresser vos dons à l'ordre de l'AEP SAINT-MARTIN (La Placelière – 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD)

Il est possible aussi de mettre en place un virement automatique

CIC NANTES AEP SAINT MARTIN - IBAN FR76 3004 7141 2200 0201 1190 171

DÉDUCTION FISCALE

Sur simple demande de votre part, nous vous adresserons un reçu fiscal.

Pour les particuliers, 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés,

60% du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Vous recevrez un reçu fiscal qui sera à joindre à votre déclaration de revenus de l'année au cours de laquelle le don aura été effectué.

DÉDUCTION DE L'IFI

Si vous êtes assujettis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, la Fondation Pour l'École, reconnue d'utilité publique par le décret du 18 mars 2008, subventionne des écoles hors contrat telles que la nôtre et vous offre un cadre pertinent de déduction de votre IFI.

Fondation Pour l'École, 25 rue Saint-Isaure, 75018 PARIS - 09 65 33 87 79 - www.fondationpourlecole.org